



Verband Schweizerischer Errichter  
von Sicherheitsanlagen

## Index de modification Directives techniques relatives aux installations sprinklers Édition du 01/07/2015-f

A	Adaptation
D	Nouvelle définition
E	Extension
C	Correction
N	Nouvel article
P	Précision
R	Référence à l'AEAI
X	Supprimé / abrogé

Chapitre	Description	Type de modification	Remarque
<b>3</b>	<b>Planification</b>		
3.2 al. 2	Les zones exclues d'une protection totale...	N	Nouveau paragraphe
3.3.2 al. 1	Marchandise emballée dans du plastique	E	Tableau 2 corrigé
3.3.5 tab. 3	Agrandissement de la surface active pour DI N2	D	Tableau 3 corrigé
3.5 al. 2	Conduite de raccordement de l'alimentation en eau	E	Vitesse d'écoulement conf. à SSIGE
3.6.1 al. 1	Montage du système de surveillance et de transmission	P	Directives SES IDI à respecter
3.6.2 al. 4	Nécessité des détecteurs de débit	N	Décision par ex par service d'incendie local
3.6.2 al. 5	Utilisation de détecteurs de débit	N	Pour la signalisation uniquement
3.6.2 al. 6	Utilisation de détecteurs de débit	N	Non utilisable comme critère d'alarme
3.6.2 al. 7	Branchements en série de détecteurs de débit	N	Non admissible en principe
3.6.3 al. 2 b	Surveillance des dérangements	E	Vannes d'arrêt en amont/aval de la soupape d'alarme
3.6.3 al. 2 h	Surveillance des dérangements	N	Dérangements des installations de pompes
<b>4</b>	<b>Dimensionnement</b>		
4.1 al. 3 b	Délimitation de l'installation	P	Durée de jaillissement de l'eau selon le tableau 6
4.1 al. 4	Subdivision de l'installation	E	Séparation éventuelle de la protection des plafonds et des ra
4.1 al. 5	Délimitation de l'installation	N	Pour les installations au bout
4.2.3	Installations sous eau à zone sèche	E	Ajout du terme « au bout »
4.2.4 al. 4	Temporisation pour les installations sèches	E	Ajout du terme « durée de jaillissement de l'eau »
4.2.5 al. 1	Installations sèches avec commande pilote de type A	P	Précision
4.2.6 al. 10 b	Système mélangeur	E	Texte complété
4.3.1 al. 1	Utilisation des sprinklers sprays dans le tableau 7	E	Peut aussi être utilisé pour les plafonds combustibles
4.3.1 al. 1	Utilisation des sprinklers secs dans le tableau 7	E	Renvoi au paragraphe 4.2.4
4.3.2 al. 3	Identification des sprinklers selon leurs températures de réponse	A	Adaptation du tableau 8
4.3.3 al. 1	Classification du temps de réponse RTI	A	Adaptation du tableau 9
4.3.3 al. 5	Interaction installation sprinkler / système de désenfumage	D	Est à définir dans le concept de protection d'incendie



Verband Schweizerischer Errichter  
von Sicherheitsanlagen

## Index de modification Directives techniques relatives aux installations sprinklers Édition du 01/07/2015-f

A	Adaptation
D	Nouvelle définition
E	Extension
C	Correction
N	Nouvel article
P	Précision
R	Référence à l'AEAI
X	Supprimé / abrogé

Chapitre	Description	Type de modification	Remarque
4.3.4 al. 1	Tableau des facteurs k supprimé	X	Utilisation d'après les données du fabricant
4.4.2 tab. 10	Surfaces de protection et intervalles entre les sprinklers de plafond	E	Tableau pour les sprinklers de plafond complété
4.4.3	Faux plafonds et faux planchers	N	Nouveau paragraphe
4.4.4	Intervalles entre sprinklers et plafonds lisses	A	Tableau 12 affiché différemment
4.4.5 al. 3	Distances entre les sprinklers et les éléments de construction	E	Renvoi au paragraphe 4.4.3 et illustration 2
4.5.2 al. 2	Obstacles sous les plafonds	A	Diamètre nouveau au moins 110 mm
4.5.2 al. 4	Obstacles sous les plafonds	E	Paragraphe avec désignation complétée
4.5.7 al. 1	Ouvertures des plafonds	D	Illustration supprimée
4.5.9 al. 4	Disposition des sprinklers dans les rayonnages	E	Pas de sprinklers directement derrière les montants des rayonnages
4.5.9 al. 6	Disposition des sprinklers dans les rayonnages	N	Nouveau paragraphe
4.6	Applications particulières et utilisation de normes étrangères	E	Ajout de huit paragraphes
4.7.5 al. 2	Pression requise au niveau du sprinkler	E	Facteurs k des buses de sprinklers
4.7.6	Chute de pression dans les réseaux de tuyauteries	E	Constantes des tuyaux complétées
4.7.7 tab. 14	Caractéristiques des tuyauteries, raccords et vannes	E	
<b>5</b>	<b>Alimentation en eau</b>		
5.2 al. 1	Classification	E	Ajout de texte
5.2.1 al. 1b	Puissance de sortie	C	Désignation corrigée
5.2.1 al. 1a	Puissance de sortie	C	Désignation corrigée
5.7.1 al. 1	Fournisseur d'énergie	D	Illustrations complétées
5.7.2	Alimentation en énergie électrique	D	Ajout de cinq paragraphes
<b>6</b>	<b>Installation</b>		
6.2.1	Système de tuyaux alternatif	E	Remarques complémentaires dans al. 4 et 5
6.2.2	Tuyauterie enterrée	E	Adaptation du texte
6.2.3	Tuyauterie non enterrée	E	Données complémentaires dans al. 1, 4 et 5
6.2.4	Tubes encastrés	E	Données complémentaires dans al. 1 à 4



Verband Schweizerischer Errichter  
von Sicherheitsanlagen

## Index de modification Directives techniques relatives aux installations sprinklers Édition du 01/07/2015-f

A	Adaptation
D	Nouvelle définition
E	Extension
C	Correction
N	Nouvel article
P	Précision
R	Référence à l'AEAI
X	Supprimé / abrogé

Chapitre	Description	Type de modification	Remarque
6.2.8 al. 4d	Raccords pour test et vidange	N	Nouveau pour vannes d'arrêt dans le réseau sprinkler
6.3.2 al. 3	Écarts et disposition	P	Précision
6.4.2 al. 1a	Vanne d'arrêt principale	A	Clapet avec homologation SSIGE possible également
6.4.2 al. 1b	Crépine	E	Avec homologation SSIGE
6.4.2 al. 1c	Clapet anti-retour	E	Également sectionneur avec homologation SSIGE
6.4.2 al. 1d	Vanne d'arrêt en amont/aval de la soupape d'alarme	D	Pour toutes les soupapes d'alarme
6.4.3	Documentation	N	Selon BSR 19-15 annexe du paragraphe 4.2
<b>8</b>	<b>Garantie de l'aptitude de fonctionnement</b>		
8.4 al. 1	Alarme test à la centrale d'alarme incendie officielle	D	Désormais annuellement
8.4 al. 2	Durée minimum pour les moteurs diesel	D	D'après les données du fabricant